

Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes



Editorial, par Jean-Jacques Mathieu et Philippe Catinaud

L'aventure de la biodiversité potagère a, nous le croyons, trouvé un nouvel essor avec la rencontre du 27 novembre 2006 à St-Jean-du-Gard. Bien entendu, malgré l'envie exprimée par l'ensemble des invités de traverser la France pour y assister, les gens du Nord nous ont un peu manqué !

La Biodiversité potagères donne des vertiges avec ses multiples espèces déclinées en moult variétés, ce qui rend ardu sa sauvegarde et son développement. La production de semences de légumes est délicate et très technique, ce qui ajoute à la difficulté.

Or l'état des lieux que nous avons demandé à Anne Berson révèle un foisonnement d'initiatives qui se sont emparées de cette problématique. Et aujourd'hui l'attente d'une mise en réseau est très forte pour assurer collectivement la maintenance de la diversité potagère, pour la faire connaître et la diffuser, pour la regarder évoluer et la goûter, pour l'évaluer et l'améliorer. Il s'est agi, pour cette première rencontre, d'envisager comment nous pouvions, ensemble, stopper l'érosion génétique de la biodiversité cultivée et relever le défi de son redéploiement.

En passant par la reconnaissance des droits des citoyens, des paysans, des communautés à faire vivre et à échanger ces semences paysannes.

En passant par le besoin de nommer et donner à connaître cette grande richesse végétale, sans oublier que ces plantes domestiques sont liées à une histoire, à un patrimoine culturel, à des traditions culinaires, à des pratiques culturelles biologiques.

En s'organisant par affinités géographiques ou thématiques pour mieux passer à l'action, pour échanger concrètement techniques et savoir-faire, pour se former, pour que les visites des champs et jardins fleurissent.

En mettant en commun nos outils d'information et de formation pour que les expériences fassent boule de neige et pour contrecarrer les très beaux fascicules de communication du GNIS, diffusés entre autres dans les écoles. Documents du GNIS qui mettent en valeur le travail des gros établissements semenciers qui prétendent développer la biodiversité. Or leurs « créations » sont pour la plupart des hybrides, on apprend donc à nos jeunes qu'une semence ne peut venir que du semencier et jamais de la récolte des paysans et jardiniers rendus dépendants des ces « créations » éphémères, mais seules légales ! Les paysans ont durant des milliers d'années sélectionnés des plantes sauvages pour les rendre productives et

reproductibles et ainsi permettre à l'humanité de croître. Aujourd'hui nous devrions accepter passivement la situation inverse : à partir de ces semences paysannes devenues interdites et conservées dans des « frigos », les semenciers créent une semence légale qui retourne à l'état sauvage si on la resème...

Bref, la dynamique est là, et le Réseau Semences Paysannes mettra toute son énergie pour accompagner les perspectives d'actions qui ont émergé en terres cévenoles. Nous avons aussi un projet à faire partager et qui nous tient particulièrement à cœur : rendre visible la biodiversité cultivée non officielle en la décrivant dans sa globalité botanique, culturelle, sociale... et avec les mots de ceux qui la cultivent, pour en favoriser la diffusion et contribuer à son développement. Chacun pourra ainsi donner à connaître le légume préféré de son jardin, celui qu'il garde de génération en génération, celui qu'il cuisine avec bonheur, celui qu'il aimerait faire partager.

Le redéploiement de la biodiversité potagère est en marche, et à grands pas !

Les brèves/ actualités

Cueilleurs de biodiversité

Le 28 Octobre dernier, 300 personnes de tous horizons et de tous âges ont répondu présent à l'appel de la cueillette de biodiversité. Au rythme percutant des txalaparta la cueillette de maïs multicolores a été menée à bon train pour relever le défi de collecte de 25 000 épis. Elle s'est poursuivie par un festin où convivialité, danses et musique étaient au rendez vous. Ces maïs de toutes les couleurs seront maintenant disponibles dans tous les magasins du réseau Biocoop pour que chacun d'entre vous touche du doigt ce que Mère Nature peut nous apporter de richesses en sachant l'appriivoiser ! Un maïs qui grandit sans apport d'irrigation ou d'engrais superflus, parce qu'il est économe. Les bénéfices de la vente des épis de maïs seront redistribués aux faucheurs volontaires et aux associations qui participent au programme « l'aquitaine cultive la biodiversité ».

Suite des attaques contre kokopelli

Le procès en appel intenté par le GNIS (interprofession semencière) et la FNPSP (Fédération Nationale des Producteurs de Semences Potagères) contre l'association kokopelli, s'est tenue le 31 octobre. Le GNIS et la FNPSP reprochent à Kokopelli de commercialiser des variétés non inscrites. Pour mémoire, en première instance, le tribunal avait relaxé kokopelli, en argumentant que l'Etat avait failli en n'appliquant pas la réglementation européenne (directive 98/95/CE) qui prévoit un cadre réglementaire pour les variétés de conservation. Le jugement en appel sera rendu le

22 décembre. Plus d'information sur www.kokopelli.asso.fr

Une avancée pour les produits naturels de traitement ?

Le 13 décembre 2006, l'assemblée nationale a adopté un amendement de la loi sur l'eau qui prévoit que les dispositions concernant les autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et la communication sur ces mêmes produits "ne s'appliquent pas aux préparations naturelles peu préoccupantes, qui relèvent d'une procédure simplifiée, fixée, ainsi que la définition de ces préparations, par décret".

Une fois la loi définitivement adoptée, il restera à être vigilant sur la préparation et la sortie du décret définissant ce qu'est une préparation naturelle peu préoccupante et quelle(s) procédure(s) simplifiée(s) seront proposées. Peut-on en effet imposer les mêmes règles d'une part à des préparations artisanales issues de recettes traditionnelles, ou issue de leur adaptation moderne, non privatisables car relevant du bien commun et ayant de longue date fait preuve de leur innocuité sur la santé et l'environnement, et d'autre part à des produits industriels nouveaux et commercialement protégés, fussent-ils "naturels"? Cette décision des parlementaires est un pas dans le bon sens mais pas encore une victoire définitive. Un gros chantier est désormais favorablement ouvert, celui de la reconnaissance des savoirs collectifs traditionnels ou actuels, de la définition des outils d'évaluation et des procédures d'homologation adaptées pour les produits de traitement naturels... Nous ne pouvons qu'encourager les parlementaires à ouvrir le même chantier pour la reconnaissance des semences paysannes !

Calendrier

✓ **24 mars 2007, Lyon, Rencontre Semences Paysannes :**

Cette année, l'assemblée générale du **Réseau Semences Paysannes** se tiendra à Lyon. A cette occasion et en lien avec le **Jardin Botanique de Lyon** qui lance à partir de mars 2007 un cycle d'expositions autour de la **préservation du patrimoine végétal**, nous organisons une journée publique. Au programme : des ateliers thématiques (potagères, blé, fruits, maïs) et en soirée une conférence intitulée "**Pour la reconnaissance des savoirs populaires : semences, purins d'ortie, préparations naturelles, transformation artisanale...**" Renseignements bientôt sur notre site internet

17 Janvier 2007, Rostrenen, Assemblée Générale constitutive de l'association "Koal Coz" à Rostrenen, à partir de 16h00

Dans le cadre d'un projet de création d'une association ayant pour objectif de diffuser les semences fermières entre paysans et entre consommateurs

Contact : Sébastien Bonduau (02.99.77.32.34 ou s.bonduau@agrobio-bretagne.org)

Documents en vente

« Rencontres d'initiatives françaises autour des semences paysannes en plantes potagères »

(voir le dossier d'actualité)

Anne Berson, Novembre 06, 64 pages, 10 € + frais de port 2,40 €

VIENT DE SORTIR - Film « La fin des haricots ? »



La fin des haricots?

“Que mettrons-nous demain dans nos assiettes?

Et savons-nous vraiment ce que nous y mettons aujourd'hui?”

Durant une année, Anne Butcher et son équipe ont suivi le travail des maraîchers, des sélectionneurs et des chercheurs. Quels liens scientifiques et économiques entretiennent-ils? Jusqu'où les manipulations et la mainmise sur le vivant nous entraînent-ils ?

Disponible en DVD (12 € + 2,40 €) ou à télécharger sur notre site. 52 minutes. Lilith Production. 2006

Guide pratique « Autoproduction des semences de solanacées »

54 p. Format A4. Prix 8 € + frais de port 2,40 €

Film « Les blés d'or », un film sur les rencontres des paysans-boulangers

Format DVD. Durée du Film 35 minutes + 2 bonus de 5 et 20 minutes (réédition du film « légalité et légitimité des semences paysannes »)

Prix : 15 € + frais de port 2,40 €.

Voir les autres documents disponibles sur www.semencespaysannes.org/publications

Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes

Dossier actualités

La Biodiversité potagère au Rendez-vous le 27 novembre 2006

Entre avril et septembre 2006, Anne Berson, stagiaire au RSP, est allée à la rencontre des initiatives françaises autour de la biodiversité cultivée en plantes potagères. Au fil des rencontres, le besoin de se renforcer collectivement est devenu évident, et la liste des pistes d'actions communes s'est enrichie. Le RSP a donc proposé une première rencontre des acteurs de la biodiversité potagère, à St-Jean-du-Gard pour la fête annuelle de l'arbre. Nous nous sommes retrouvés une bonne quarantaine autour de la table, tous forts d'initiatives et expériences et de pratiques différentes de celles des circuits officiels, tous en attente d'échange et de perspectives à mettre en place collectivement.

Des priorités de travail commun relativement faciles à mettre en oeuvre ont émergé : échange de savoir-faire, mise en commun d'expériences, formation, accompagnement technique ; répertoire interactif de la biodiversité cultivée ; communication, éducation, sensibilisation ; groupes régionaux ; réglementations, actions défensives/offensives, échange sur la propriété intellectuelle, la recherche ; diffusion, valorisation des semences paysannes. Quatre ateliers thématiques ont permis d'approfondir quelques projets collectifs (cf. encadrés).

Atelier « Formation / échanges de savoir-faire »

Constat : face au risque de décredibilisation des semences paysannes, il faut mettre en place des formations et diffuser de fiches techniques sur la production de semences.

Les actions à mettre en place :

Recenser les publications existantes en la matière.

organiser une rencontre/formation ciblée pour les intervenants formateurs en semences potagères afin de coordonner et enrichir les enseignements.

Cibler les besoins et objectifs des formations

Lister les personnes ressources : 1/ intéressées pour assurer des formations sur le terrain 2/ qui puissent accueillir des formations 3/ intéressées par la création d'une liste mails d'échange sur les savoir-faire (en lien avec le site internet du RSP).



Atelier « Groupes régionaux »

1/ notion de région pour limiter les distances et favoriser les échanges

2/ groupes géographiques ou groupes de « compétences » ou thématiques (répertoire, prise en charge collective de la maintenance de la biodiversité cultivée, communication/sensibilisation, ...).

3/ souhait d'échanger des expériences concrètes via formations ou visites d'expériences, en groupes locaux, par unités régionales (partir de l'existant) ou par thématiques.

4/ Ces dynamiques locales devront être initiées par des « référents régionaux » volontaires. Un tel fonctionnement décentralisé devra trouver une cohérence en relayant les informations au niveau des groupes nationaux.

Atelier « Communication – éducation - sensibilisation »

Constat : besoin de supports pour expliquer toutes les notions importantes de la sauvegarde des variétés anciennes.

1/ comment construire une communication simple et accessible sur la thématique complexe des semences et de la biodiversité cultivée ?

Communiquer à différents niveaux selon les publics.

Réfléchir aux moyens pour informer : outre les moyens classiques (plaquette, site, publications), les formations, visites d'expériences, ateliers pratiques, ... Utiliser aussi des moyens attractifs comme la BD et les "anecdotes".

2/ Actions à mettre en place :

inventaire des outils de communication existants et mise en commun sous forme d'une boîte à outils

réunir un groupe de réflexion et des groupes relais.

associer le besoin de réappropriation d'une autonomie alimentaire au travers des jardins familiaux et ouvriers

Atelier « Répertoire interactif »

Constat: Il y a urgence à "répertorier" la diversité potagère des champs, jardins et conservatoires. Recenser, décrire, identifier ce patrimoine commun devient nécessaire pour sa sauvegarde, sa diffusion, son redéploiement en facilitant l'accès et l'échange, mais aussi pour le protéger de tout biopiratage.

L'idée de répertoire: Cet énorme travail devrait couvrir tout le territoire et toutes les espèces, peut se faire en permettant à chacun d'alimenter une base de données commune, sous la forme d'un répertoire interactif de la biodiversité cultivée. Cela suppose qu'un groupe de travail spécifique décide des orientations principales et des choix stratégiques.

Les conseils du groupe:

Bien communiquer les objectifs de ce répertoire interactif

Finaliser et diffuser des "fiches de base" par espèce

Intégrer l'évolution des critères dans le temps et dans l'espace

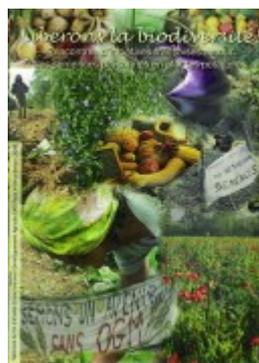
Ouvrir aux répertoires "étrangers"

Les rendez-vous :

A l'occasion de l'AG 2007 du RSP (24 et 25 mars 2007 à Lyon), l'atelier "potagères" du samedi matin permettra d'échanger sur : « quelles priorités et quelle organisation pour les groupes régionaux afin de conserver, améliorer et valoriser la biodiversité potagère ? ».

Une prochaine réunion de ce groupe "potagères" élargi devrait avoir lieu à l'automne 2007, sur 2 jours et dans un lieu suffisamment central.

Céline Olivier



« Rencontres d'initiatives françaises autour des semences paysannes en plantes potagères »

Depuis la naissance de l'agriculture, les communautés rurales guidées par les savoir-faire traditionnels ont su diversifier les espèces

cultivées. Mais cette biodiversité est menacée. La FAO estime qu'entre 75 et 90% de ces variétés sont menacées d'érosion génétique. Aujourd'hui, cinq multinationales détiennent 80% du marché mondial de la semence. Pourtant la semence est le premier maillon de la chaîne. L'agrodiversité est indispensable pour le développement de systèmes agraires économes et autonomes.

En France de nombreuses initiatives existent pour préserver, développer, valoriser cette biodiversité cultivée, la faire reconnaître et défendre les droits des paysans reproduire leurs propres semences. Entre avril et septembre 2006, le réseau Semences Paysannes, (par le travail de sa stagiaire, Anne Berson) est allé à la **rencontre des initiatives françaises autour des semences paysannes en plantes potagères**. A travers des entretiens dans sept régions de France, l'objectif de ce travail était de donner une lisibilité aux initiatives de terrain, de connaître les motivations, de cerner les projets, les besoins, les difficultés en vue de perspectives collectives.

Anne Berson, Novembre 06, 64 pages, 10 € + frais de port 2,40 €

Bulletin bimestriel disponible gratuitement par internet (www.semencespaysannes.org), et moyennant frais de copie et d'envoi (12 €/ an) par courrier

Réseau Semences paysannes
Cazalens, 81 600 BRENS, Tel/ fax :
05 63 41 72 86
contact@semencespaysannes.org

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :
Céline Olivier, François Delmond, Hélène Zaharia,
Guy Kastler.